

Le 25 avril 2018

**Réf. DI – AM – APE – 2017-2018/021 – Année scolaire 2018-2019 : nouvelles grilles d'options – formulaire de choix de grille de cours**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire prochaine et dans un souci de prévision organisationnelle, je vous saurais gré de remplir le formulaire repris en annexe et de le retourner aux titulaires pour le 2 mai au plus tard en y indiquant le choix de grille-horaire qui serait suivi par votre enfant en 2018-2019. Si je souhaite bien évidemment que ce dernier soit d'ores et déjà le plus proche possible du choix définitif, il vous sera toujours loisible de l'adapter en fonction des résultats effectifs obtenus en première ou en deuxième session. Je me permets aussi d'insister sur le caractère définitif du choix d'orientation pris à l'entrée du 3e degré (5e année), car ce dernier ne pourra être modifié en 6e, à moins d'un redoublement.

Pour vous aider, chaque grille est accompagnée d'un court explicatif qui vous permettra de mieux cerner les motivations qui sous-tendent les orientations qui ont été adoptées. Bien sûr, ayant conscience du fait que des zones d'ombre subsisteront à leur lecture, un stand a été prévu durant la journée « Portes ouvertes » du 5 mai prochain pour vous fournir tous les éclaircissements que vous souhaiteriez obtenir. Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de se libérer à cette date, il leur est possible de prendre rendez-vous via l'adresse [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net) en indiquant leurs disponibilités. Nous veillerons à y répondre avec diligence en fonction de nos agendas respectifs.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet des études,

A. MELLOULI

☎ 02 770 06 20  
☎ 02 763 01 50  
🌐 [www.acrommelynck.be](http://www.acrommelynck.be)

Avenue Orban 73  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
✉ [contact@acrommelynck.net](mailto:contact@acrommelynck.net)

 WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

Réseau d'enseignement organisé par  
la Communauté française visée à  
l'article 2 de la constitution.

## 2<sup>e</sup> DEGRÉ

LE 2<sup>e</sup> DEGRÉ est également appelé **degré d'orientation** et comprend deux années d'études (*les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années secondaires*).

L'élève choisit une catégorie et une forme d'enseignement pour sa 3<sup>e</sup> année, en fonction de l'attestation d'orientation qui lui a été délivrée en fin de 1<sup>er</sup> degré.

Ce choix pour la 3<sup>e</sup> année est évidemment très important. **En effet, l'élève peut déjà élaborer un premier projet de formation**, avec l'aide de ses parents, de ses professeurs et de services compétents (CPMS, etc.). Il est important que l'élève effectue un choix correspondant au mieux à ses intérêts et à ses aptitudes.

**Cependant, il ne s'agit en rien d'un choix définitif et immuable.** Si l'élève constate que son choix ne lui convient pas ou si son projet évolue, il lui est toujours possible de changer d'orientation (*d'où le nom du 2<sup>e</sup> degré d'orientation*) entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> ou entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup>.

La charge horaire hebdomadaire peut varier de 28 à 36 périodes et comprend d'office une formation commune et une formation optionnelle ainsi que des activités au choix ou des périodes de remédiation.

Notre établissement opte pour une offre classique ouvrant à toutes les orientations possibles au 3<sup>e</sup> degré tant au niveau scientifique, littéraire, économique que social dans une optique de préparation aux études supérieures.

**Nouveautés pour 2018-2019** : il est désormais possible pour les élèves de 3<sup>e</sup> année d'opérer un choix pour la deuxième langue moderne entre l'anglais et le chinois ; le néerlandais demeurant la première langue moderne à Bruxelles. Ce choix sera possible en étendu à la 4<sup>e</sup> année à partir de l'année scolaire 2019-2020.

**En 3<sup>e</sup> année, une heure de géographie** supplémentaire est ajoutée à la grille des élèves suite à une modification du cadre réglementaire.

### Grilles du 2e degré

	Latin-sciences	Latin-grec	Sciences	Sciences économiques	Sciences sociales
	1	2	3	4	5
<b>Formation Commune</b>					
Cours philosophiques	1	1	1	1	1
Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté	1	1	1	1	1
Français	5	5	5	5	5
Histoire	2	2	2	2	2
Géographie	2 (3 <sup>e</sup> )*	2 (3 <sup>e</sup> )*	2 (3 <sup>e</sup> )*	2*	2*
	1 (4 <sup>e</sup> )	1 (4 <sup>e</sup> )	1 (4 <sup>e</sup> )	1 + 1**	1 + 1**
Mathématique	5	5	5	5	5
Néerlandais	4	4	4	4	4
Anglais ou Chinois***	4	4	4	4	4
Éducation physique	2	2	3	3	3
Sciences : biologie/chimie/physique	2/1/2 (3 <sup>e</sup> )	1/1/1	2/1/2 (3 <sup>e</sup> )	1/1/1	
	1/2/2 (4 <sup>e</sup> )		1/2/2 (4 <sup>e</sup> )		
<b>Formation optionnelle</b>					
Latin	4	4			
Sciences économiques				4	
Sciences sociales					4
Grec		2			
Pratique de laboratoire			2		
Géographie physique			1		
<b>TOTAL</b>	35 (3 <sup>e</sup> )	35 (3 <sup>e</sup> )	35 (3 <sup>e</sup> )	34	34
	34 (4 <sup>e</sup> )	34 (4 <sup>e</sup> )	34 (4 <sup>e</sup> )	34	34
* Suite à l'entrée en vigueur progressive de nouvelles dispositions réglementaires, le cours de géographie en 3 <sup>e</sup> année de transition passe à deux périodes hebdomadaires.					
** En 4 <sup>e</sup> , dans les sections « Sciences économiques » et « Sciences sociales », la réglementation ne prévoit qu'une heure de géographie. Nous en ajoutons une seconde de géo-politique en lien avec notre projet d'établissement.					
*** Le choix entre l'anglais et le chinois concerne uniquement les élèves de 3 <sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2018-2019.					

## Formulaire choix de la grille d'option au 2<sup>e</sup> degré

Je soussigné(e) ....., parent ou personne investie de l'autorité parentale, à l'égard de (1)....., élève de (2)..... déclare avoir pris connaissance du contenu relatif aux grilles d'options organisées au 2<sup>e</sup> degré pour l'année scolaire 2018-2019 et avoir choisi pour l'élève précité :

Soit (3) :

**EN 3<sup>e</sup> ANNEE :**

- La grille 1
- La grille 2
- La grille 3
- La grille 4
- La grille 5

**EN 4<sup>e</sup> ANNEE :**

- La grille 1
- La grille 2
- La grille 3
- La grille 4
- La grille 5

**En 3<sup>e</sup> année, je fais le choix de la seconde langue moderne suivante :**

- L'anglais
- Le chinois

Fait à ....., le ...../...../..... (4)

Signature des parents ou de la personne responsable :

**À REMETTRE AU TITULAIRE POUR LE MERCREDI 2 MAI AU PLUS TARD !**

(1) Nom et prénom de l'élève, le cas échéant

(2) Classe fréquentée et désignation de l'établissement (année scolaire en cours)

(3) Cocher la grille choisie (une seule)

(4) Lieu et date